



Définition

Les accidents vasculaires cérébraux sont la conséquence d'une rupture, d'une thrombose (obstruction) de vaisseaux sanguins ou d'un spasme (contraction) plus ou moins prolongé mettant en péril l'irrigation du cerveau. Lorsqu'une partie du cerveau cesse d'être irriguée, elle cesse d'être fonctionnelle (de manière transitoire –accident ischémique transitoire- ou définitive). Les conséquences peuvent être graves. Les séquelles sont fonction du territoire cérébral lésé et peuvent être très diverses ; parmi les plus fréquentes on note l'hémiplégie (paralysie gauche ou droite du corps), les problèmes visuels, les dysphasies (difficultés de parler), les troubles de l'équilibre ou la mort. La plupart des accidents vasculaires cérébraux surviennent dans un contexte de problèmes cardio-vasculaires, en présence de longue date de facteurs de risque (obésité, hypertension artérielle, tabagisme, etc.) et augmente avec l'âge.

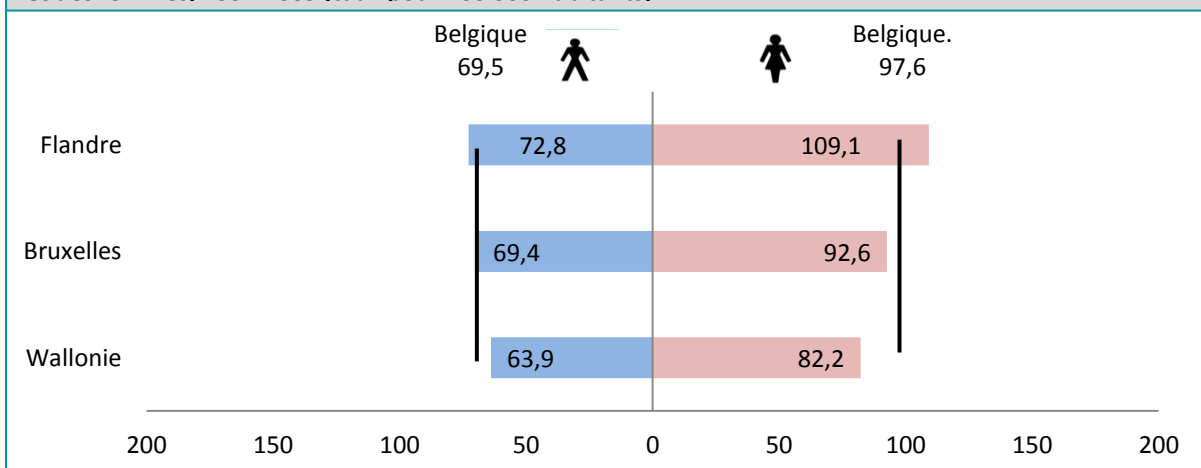


Les chiffres

Mortalité :

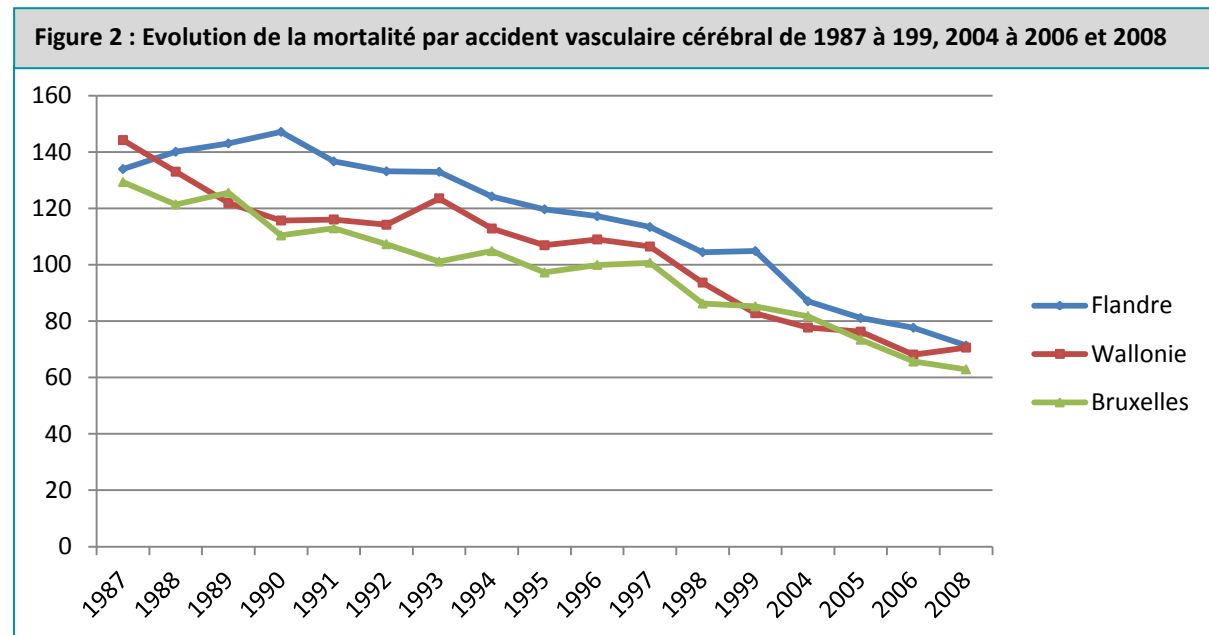
Sur la période 2004-2009, en Wallonie, 2341 décès par maladies vasculaires cérébrales ont été répertoriés en moyenne chaque année : 948 hommes et 1 393 femmes.

Figure 1 : Taux moyens annuels standardisés de mortalité par accident vasculaire cérébral, des hommes et des femmes, 2004-2009 (taux pour 100 000 habitants).



Source : DGSIE – Calculs : OWS

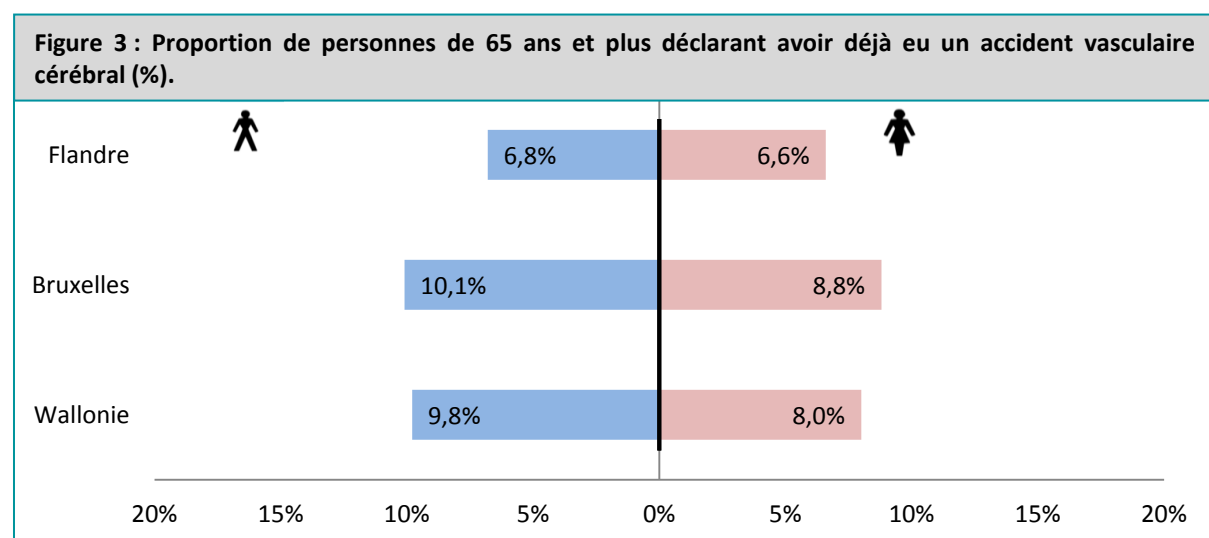
La mortalité par accident vasculaire cérébral (AVC) diminue progressivement depuis quelques années et ce dans les trois régions belges.



Source : SPMA, ICD10 I60 à I69

Morbidité :

En Wallonie, 1,1% de la population totale déclare avoir eu un accident vasculaire cérébral au cours des 12 mois précédant l'interview. Parmi eux, 93,6% ont été suivis pour cela par un médecin ou un autre professionnel de la santé.



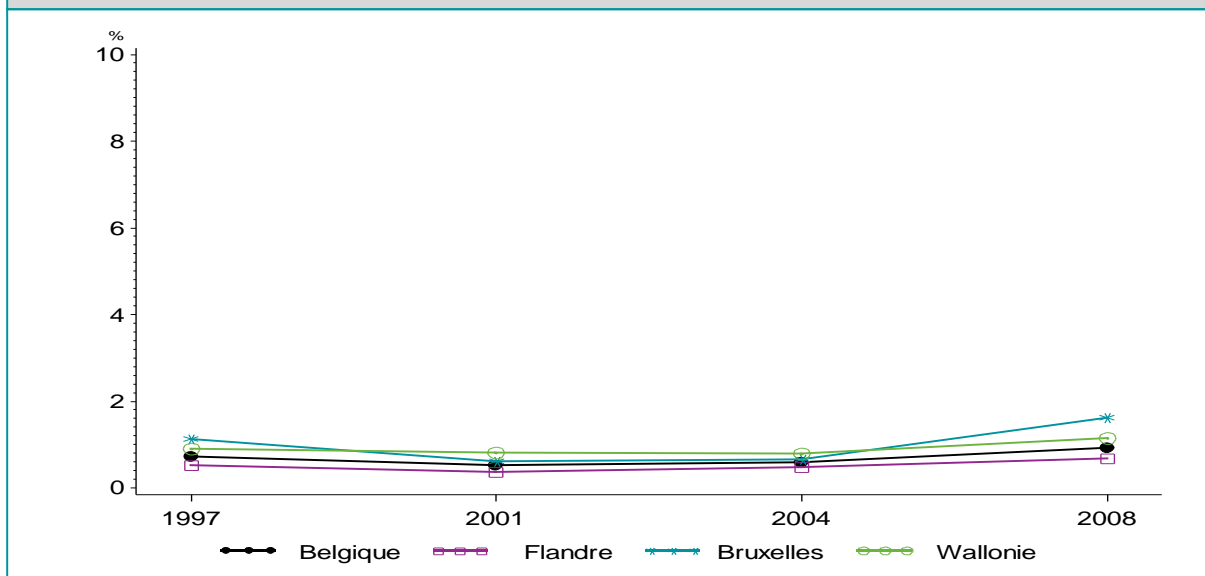
Source : HIS 2008, INSTITUT SCIENTIFIQUE DE SANTE PUBLIQUE, Bruxelles



Evolution et tendances

L'enquête nationale de santé nous apprend que l'évolution du pourcentage de personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral diminuait entre 2001 et 2004 par rapport à 1997, mais que cette proportion a augmenté en 2008 même après ajustement pour l'âge et le sexe. Cette augmentation est surtout marquée à Bruxelles.

Figure 4 : Evolution des proportions de personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral dans les 12 mois précédant l'enquête entre 1997 et 2008, par région.



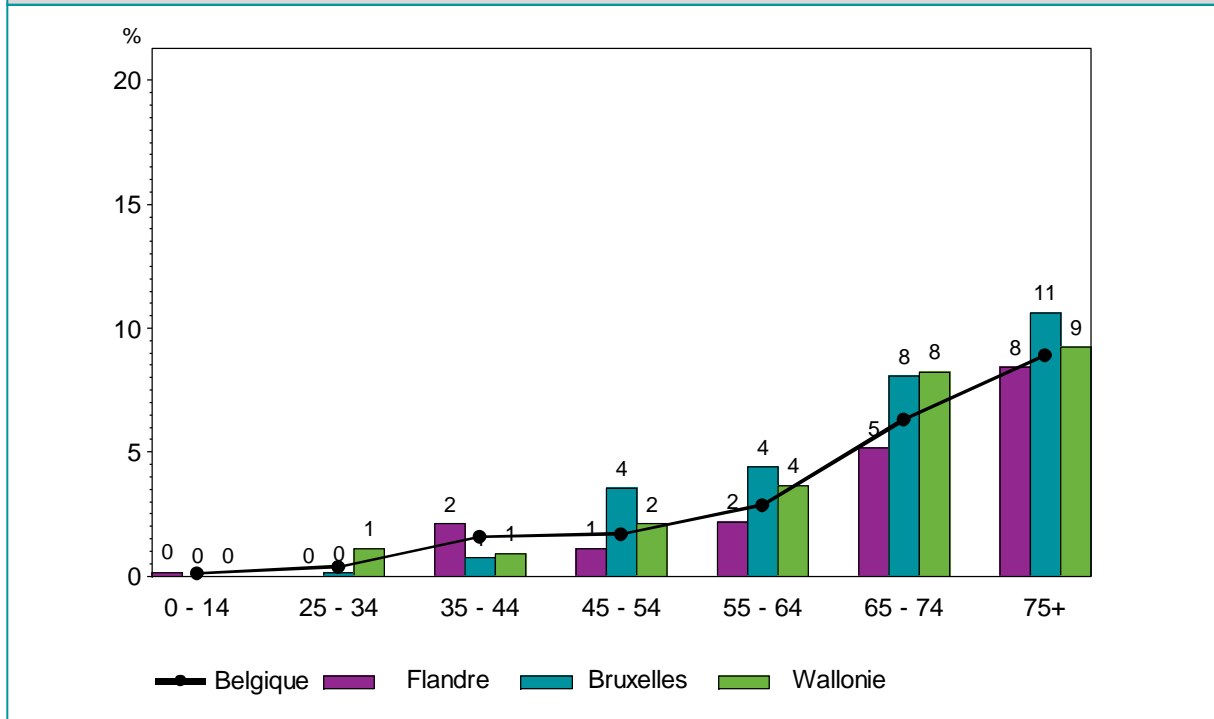
Source : HIS 2008, INSTITUT SCIENTIFIQUE DE SANTE PUBLIQUE, Bruxelles



Croisement par âge

En 2008 en Wallonie, 9,8% des hommes de 65 ans et plus et 8,0% des femmes du même âge ont déjà eu un accident vasculaire cérébral au cours de leur vie. C'est plus qu'en Flandre (6,8% et 6,6%) mais autant qu'à Bruxelles (10,1% et 8,8%).

Figure 5 : Proportion de personnes de 18 ans et plus ayant eu un accident vasculaire cérébral au cours de leur vie selon l'âge (%).



Source : HIS 2008, INSTITUT SCIENTIFIQUE DE SANTE PUBLIQUE, Bruxelles



Croisement par diplôme

D'après l'enquête nationale de santé, le pourcentage de personnes avec un accident vasculaire cérébral ne varie pas en fonction du niveau de formation.



Remarques pour l'interprétation

Les résultats sont probablement sous-évalués : les personnes ayant de graves séquelles pourraient être moins susceptibles de répondre à l'enquête et celles dont l'AVC a été fatal ne sont de facto pas comptées. De plus, les personnes ayant eu un accident vasculaire cérébral peuvent l'avoir oublié.